

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	20 (1912)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Assemblée des délégués de l'Alliance des samaritains suisses à Neuchâtel

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,  
Soins des malades et hygiène populaire.

## Sommaire

Page	Page		
Assemblée des délégués de l'Alliance des sa- maritains suisses . . . . .	85	La IX <sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix- Rouge à Washington . . . . .	92
Cartes postales du 1 <sup>er</sup> Août . . . . .	90	Société milit. sanit. suisse. Rapport de caisse	94
Section genevoise de la Croix-Rouge et sec- tion genevoise de la Société militaire sa- nitaire . . . . .	90	Nouvelles de l'activité des sociétés: Vevey, samaritains et samaritaines; Société mili- taire sanitaire . . . . .	95

## Assemblée des délégués de l'Alliance des samaritains suisses à Neuchâtel, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 1912

A la date fixée tout était prêt; les différents comités avaient travaillé avec ardeur, et le Comité d'organisation, formé par les Comités des deux sociétés de samaritains, dames et messieurs, s'était réuni quelques fois pour revoir en commun tous les détails. Le samedi 1<sup>er</sup> juin, à 2 heures de l'après-midi, chacun est à son poste, les Comités des finances et des logements surtout ont à travailler. Les délégués arrivent par les trains de l'après-midi; quelques-uns, un petit nombre, désireux de connaître la ville en détail, arrivent déjà le matin et vont visiter les musées et le château; mais la grande bourrée est à 6 h. 10. L'express de la Suisse allemande nous amène le Comité central et les représentants de la Croix-Rouge suisse. Comme le Comité central devait avoir une séance avant le souper, on conduit ces messieurs en auto à l'hôtel du Soleil. Notre collègue Louis Châtelain, dont le dévouement est

bien connu, veut s'en charger, et son automobile, décoré avec le drapeau suisse et celui de la Croix-Rouge, file par les rues de la ville, dont les habitants sont déjà instruits de cette réunion par les journaux. Les armourins et de nombreux membres de la société des samaritains de Neuchâtel, ainsi que quelques dames samaritaines, conduisent les autres délégués ou à leur hôtel ou chez les samaritains et samaritaines qui avaient offert des lits. Avant le souper, les délégués déambulent dans les rues de la ville et quelques-uns, nous dit-on, vont déguster les produits de la cave Châtenay; il paraîtrait que sa réputation a dépassé les frontières de notre canton.

A 7 h. 30 le Casino-Hôtel Beau-Séjour présente un bel aspect; toutes les places sont occupées, et avec les délégués il y a de nombreux invités et beaucoup de samaritains et de samaritaines de Neuchâtel.

Mais le Comité central, où est-il? Vite au téléphone pour demander si la séance à l'hôtel du Soleil n'est pas finie. En effet, ces messieurs ne sont pas encore prêts et les discussions dureraient encore, si le président de Neuchâtel ne leur avait pas dit que tout le monde attend et s'impatiente. Enfin, à 8 h. 30, le retard n'était que d'une heure, le Comité central fait son apparition à Beau-Séjour. Le souper est servi, mais comme le programme de la soirée est chargé, on n'attend pas la fin du service pour commencer les productions. Nous ne voulons pas beaucoup insister sur celles-ci, mais nous ne pouvons non plus passer sous silence que nos hôtes étaient enchantés de voir danser ces gracieux enfants dans le ballet du Tennis; au programme, il y avait encore l'allocution de M. Wanner, vice-président, qui salua les délégués tantôt en français, tantôt en allemand; des productions des sociétés de chant le « Frohsinn » et l'« Orphéon », ainsi que de la société de gymnastique « l'Ancienne »; un duo par des samaritaines en herbe; deux pièces de théâtre, dont l'une fut jouée par la section dramatique de la Société suisse des commerçants et l'autre par des samaritains de Neuchâtel; la pièce jouée par ceux-ci: « Le musicien devant le tribunal », remporta un franc succès. L'orchestre d'amateurs, la « Sournoise », compléta le programme par de nombreuses productions. Nous ne voudrions pas laisser passer cette occasion sans remercier encore tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette soirée, qui laissa, nous en sommes persuadés, un excellent souvenir à nos collègues des autres sections; remerciements qui vont aussi au Comité des réjouissances et au régisseur général, notre ami H. Dubois. A minuit, la salle se vide petit à petit, mais l'évacuation totale ne se fait guère avant 2 heures,

car il y eut encore quelques tours de valse.

Le dimanche 2 juin, le temps s'est gâté et c'est abrités par des parapluies que les délégués se rendent à l'Aula de l'Université. Notre collègue Châtelain prend le Comité central à 7 h. 45. La séance administrative devait commencer à 8 h. précises, mais comme elle a lieu à l'Université, le président central, mis au courant des habitudes de la maison, ne l'ouvre qu'à 8 h. et quart.

M. Gantner souhaite la bienvenue aux délégués venus de toutes les contrées de la Suisse. On adopte ensuite le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 25 juin 1911, à Thalwil, le rapport annuel, les comptes et le rapport des vérificateurs pour l'exercice 1911; est adopté également le budget pour l'année 1913 et l'on désigne aussi les sections vérificatrices des comptes pour 1912-1915, parmi lesquelles Neuchâtel. Sur la proposition du délégué de Berthoud, on accorde au Comité central une subvention supplémentaire de 600 fr. pour les trois années resté en charge. De nombreux échanges de vue se sont produits sur les motions d'Aarau et de Zurich; ces deux sections auraient voulu étendre le champ d'activité des samaritains en participant plus directement aux œuvres d'utilité publique, mais certaines questions étaient poussées trop loin, aussi s'est-on contenté d'une adjonction à l'article 1 des statuts centraux pour donner aux deux sections une satisfaction plutôt platonique. Il a été pris en considération la proposition de la section d'Aarau qui vise l'assurance-maladie pour les samaritains. Olten est désigné comme siège du nouveau Comité central, et Kreuzlingen comme lieu de réunion de l'assemblée des délégués en 1913; puis on décerne l'honorariat à MM. Schenker, d'Aarau, Michel, de Berne, ancien président central, et à

notre cher président honoraire, M. le Dr C. de Marval, pour services rendus à l'Alliance des samaritains suisses depuis de nombreuses années. Lecture est encore donnée d'une lettre émanant de la Chancellerie fédérale et dans laquelle il est dit que l'Alliance sera considérée dorénavant comme membre auxiliaire de la Croix-Rouge suisse; d'autre part, on interdit aux samaritains de porter plus longtemps le brassard avec la croix rouge; il faudra donc trouver un autre insigne, question dont le nouveau Comité central devra s'occuper à brève échéance et à laquelle est liée celle d'un insigne pour la boutonnière. A la fin de la séance on vote des remerciements au Comité central pour le travail fourni durant les trois années de son mandat.

A midi précis, la séance est levée et tous les assistants se rendent au Mail où devait avoir lieu le banquet prévu au programme de fête. On constate la présence de deux conseillers d'Etat, M. le Docteur Pettavel et M. A. Calame, un délégué du conseil communal, M. Solari, et M. le Dr E. de Reynier, représentant de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel. Comme invités du Comité central il y avait M. le major Dr Henne, envoyé du médeecin en chef de l'armée, et M. Siegenthaler, de Genève, président central de la Société militaire sanitaire suisse. Les journaux de la localité avaient envoyé chacun un rédacteur. M. le Dr Morel, qui s'est dévoué tant de fois pour les samaritains, avait bien voulu être des nôtres. Le banquet, très bien servi, fut agrémenté par l'excellent petit orchestre la « Canardia », que nous remercions encore, et par les armourins; ceux-ci récoltèrent une ample moisson d'applaudissements.

Il y eut plusieurs discours, entre autres celui du président des samaritains de Neuchâtel, M. Bertran, que nous reproduisons

in-extenso, parce que les idées exprimées devraient servir, à notre avis, de guide à la plupart des sociétés de samaritains.

Messieurs les représentants du Conseil d'Etat,

Messieurs les représentants du Conseil communal,

Monsieur le représentant de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel,

Mesdames, Messieurs,

Nous aurions aimé voir cette année à la présidence des samaritains de Neuchâtel quelqu'un de plus compétent que nous, nous aurions surtout désiré voir à la tête de la société un orateur fougueux et persuasif, capable de s'exprimer dans les deux langues avec la même facilité; mes collègues n'ont pas voulu entrer dans mes vues et c'est vous malheureusement qui en pâtissez, condamnés que vous êtes à me prêter poliment attention. Fort heureusement, pourtant, ayant déjà entendu ce matin de longs et beaux discours, vous ne vous étonnerez pas que je me fasse à cette heure un devoir et un prudent conseil de ne vous retenir que quelques instants.

Permettez-moi avant tout de regretter l'absence au milieu de nous de l'âme et en même temps du pionnier du secourisme dans la Suisse romande; j'ai nommé M. le Dr Carle de Marval. Le président honoraire des samaritains de Neuchâtel, leur directeur, leur conseiller, leur instructeur, se réjouissait à l'avance de ces deux journées et il nous parlait souvent de la joie qu'il éprouverait à voir, pour la première fois, réunis dans la Suisse romande, les délégués de l'Alliance des samaritains suisses; il estimait qu'en ce jour sa place était au milieu de nous et il pensait vous dire bien des belles choses. Avec sa facilité de parole, sa précision et son enthousiasme pour la cause du secourisme

il vous aurait tous conquis, et vous seriez rentrés chez vous plus décidés encore à faire triompher les idées et l'œuvre qui nous sont chères. Avant de partir pour Washington où, comme vous le savez, il a représenté la Suisse au Congrès international de la Croix-Rouge, M. le D<sup>r</sup> Marval m'a chargé de vous saluer tous; je m'acquitte donc avec empressement de ce message et je fais en même temps bien des vœux pour qu'il puisse encore continuer pendant des années à faire connaître et à développer les institutions de la Croix-Rouge.

Nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous des représentants du Conseil d'Etat de Neuchâtel, des représentants de la ville de Neuchâtel et de la Croix-Rouge de notre district. Nous sommes heureux, très heureux de ce qu'ils aient bien voulu accepter notre modeste invitation et nous les en remercions très sincèrement.

L'Etat, la commune et la Croix-Rouge doivent être et seront, nous n'en doutons pas, le soutien moral et matériel des sociétés de samaritains; sans eux, sans leur appui, nous ne pouvons pas exister.

Si jusqu'à présent on n'a pas demandé aux cantons leur appui financier, c'est parce qu'on était encore dans la période des tâtonnements, on ne connaissait pas assez nettement le rôle à attribuer aux samaritains, leur place ne semblait pas bien déterminée. Mais le secourisme, aujourd'hui, n'est plus un enfant, il a fait du chemin, le chemin reste ouvert encore devant lui, et pour qu'il atteigne son but, il doit être soutenu. Les cantons le comprendront ainsi et à côté des autres œuvres sociales ils soutiendront la nôtre, nous en sommes convaincus.

Les communes voient tous les jours les samaritains au travail, et à Neuchâtel, tout spécialement, il faudrait, s'ils n'existaient déjà, créer quelque autre institution

pour les suppléer. Les autorités de la ville s'en rendent compte certainement et c'est pourquoi elles ne cessent de nous témoigner un réel intérêt en nous aidant toutes les fois que nous demandons leur concours. Nous profitons de cette occasion pour leur témoigner à notre tour toute notre sincère reconnaissance.

Et la Croix-Rouge? Savez-vous que nous avons entendu dire plusieurs fois que la Croix-Rouge fait concurrence aux samaritains? Est-ce qu'ailleurs qu'à Neuchâtel on n'a pas encore bien compris les attaches, les rapports qui doivent exister entre les deux institutions? Nous estimons, nous, à Neuchâtel, et nous voudrions que nos collègues de toute la Suisse partageassent les mêmes idées que nous, nous estimons donc que ce sont les samaritains, eux, qui ne devraient pas faire concurrence à la Croix-Rouge et qui devraient renoncer à avoir des membres passifs. Laissez, chers collègues, collecter la Croix-Rouge, ne craignez pas de dépendre d'elle, et c'est elle qui vous soutiendra. Tel est notre cas à Neuchâtel; aussi vous conseillons-nous vivement d'arriver à une entente sur ce sujet; vous ne pouvez que vous en trouver très bien. Monsieur le délégué de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel, permettez-nous donc de vous dire toute notre gratitude pour tout ce que vous faites en faveur des samaritains de Neuchâtel et du district.

Celui qui a suivi un cours de samaritains obtient finalement son diplôme, mais il n'a pas encore des connaissances très étendues. C'est dans la suite, en travaillant, qu'il se forme et se complète. Et comment donc? Par des exercices pratiques, par des répétitions et par des conférences. Celles-ci sont données, cela va sans dire, par des médecins, seuls compétents et par leurs vastes connaissances et par leur expérience personnelle. Mais

pourquoi faut-il qu'il y ait eu des médecins pour refuser de reconnaître l'utilité des sociétés de samaritains et voir en eux des concurrents? Nous voulons croire que dans certains cas il s'est trouvé peut-être des samaritains qui, outrepassant leur rôle, ont continué les secours quand ils devaient s'en tenir aux premiers et aux plus urgents. A Neuchâtel du moins, nous ne nous sommes jamais heurtés à de tels préjugés, bien au contraire; aussi avons-nous eu l'immense avantage de pouvoir compter sur MM. les docteurs qui, toutes les fois que nous les avons demandés, sont venus nous instruire. Je ne pourrais trouver une meilleure occasion que celle-ci pour leur dire publiquement combien nous leur devons et combien nous leur sommes reconnaissants.

Mais les services des samaritains resteraient inconnus; ils passeraient inaperçus la plupart du temps, s'ils n'étaient rendus publiques par la presse. La publicité, voilà le grand tremplin, Mesdames et Messieurs, dont vous devez vous servir. Vous trouverez toujours en la presse une amie disposée à vous défendre, car elle sert toutes les causes justes, comme elle défend tout idéal noble, et nous croyons qu'il n'en est guère de plus beaux que le secours à son prochain. C'est la presse qui a rendu populaires les samaritains et c'est pourquoi nous devons rendre hommage à ses bons offices.

Mesdames et Messieurs, la nouvelle organisation militaire laisse aux formations de la Croix-Rouge, et par là aux samaritains, le soin de transporter à l'intérieur du pays les soldats malades et les blessés du champ de bataille. Si la jeunesse doit défendre et protéger la patrie contre les incursions de l'ennemi, il faut que ses défenseurs se sentent soutenus et qu'ils sachent qu'en cas de malheur ils seront soignés et conduits en lieu sûr. Si les sol-

dats servent la patrie en exposant leur vie, nous la servirons aussi en soignant les enfants qui sont tombés pour elle. C'est pourquoi la Croix-Rouge et les samaritains travailleront toujours davantage pour devenir d'une manière pratique le trait d'union entre le peuple suisse et son armée. Puissions-nous aussi dans le danger national, aussi bien que dans les besoins de la vie de chaque jour, contribuer autant qu'il est en nous au service de la mère patrie!

Mesdames, Messieurs,

Je bois à la Suisse, au canton de Neuchâtel, à la ville de Neuchâtel, à la Croix-Rouge suisse, à l'Alliance des samaritains suisses, au Comité central de l'Alliance.

Qu'ils vivent!

Accompagnés par l'orchestre, tous les assistants chantent ensuite l'hymne national.

M. A. Calame apporte ses meilleurs vœux et salutations aux samaritains, les compare aux sociétés d'utilité publique et porte son toast à leur œuvre, œuvre de dévouement et de sacrifice. M. le Dr de Reynier parle du travail accompli par les samaritains et samaritaines et lève son verre à la bonne harmonie et entente qui doivent régner entre les deux sociétés de la ville de Neuchâtel. M. Solari prononce quelques mots à l'adresse des sociétés qui s'occupent du secourisme. M. le Dr Schlatter du Comité central remercie les deux sociétés de Neuchâtel pour l'excellent accueil, dit-il, fait aux délégués et en particulier pour les attentions prodigieuses au Comité central. Le major de table, M. Dubois, ancien président de Neuchâtel, clôtura la série par une improvisation fort bien réussie.

Pendant le banquet il fut offert du vin d'honneur que les négociants de Neuchâtel et environs avaient envoyé, voire même du champagne neuchâtelois. La maison Suchard offrit à chaque participant un

souvenir sous la forme d'une sacoche remplie de pastilles de chocolat.

L'entrain et l'animation ne cessèrent de régner pendant toute la durée de la fête, les samaritains ont vite fait connaissance, mais l'heure de la séparation approche, les délégués partent les uns après les autres, chacun s'arrange pour ne pas manquer son train et la fête est prolongée jusqu'à 6 heures par les passionnés de la danse. La surprise, sous la forme d'une promenade en commun en bateau à vapeur, dût

être supprimée à cause du temps incertain jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.

Mais malgré cela, nous avons l'impression que tous ceux qui ont pris part à la fête ont remporté un excellent souvenir des heures qu'ils ont passées au milieu des samaritains neuchâtelois, et ce qui est mieux encore, les deux journées de Neuchâtel marqueront une date dans les annales de l'Alliance des samaritains suisses.

X.

**N'oubliez pas** d'acheter et de faire acheter par vos amis et connaissances, les  
**Cartes postales du 1<sup>er</sup> Août**  
 vendues au bénéfice de la Société suisse de la Croix-Rouge !

### Section genevoise de la Croix-Rouge et section genevoise de la Société militaire sanitaire

La section genevoise de la Croix-Rouge ayant fait, l'hiver dernier, l'acquisition de deux tentes de la fabrique Stromeyer & C° à Kreuzlingen, pour remplacer celles qui avaient été remises aux samaritains, avait demandé à la section genevoise de la Société militaire sanitaire de lui prêter son concours pour un exercice pratique, qui eut lieu, le dimanche 23 juin, à Chêne-Bougeries, près Genève.

Un camion automobile, prêté pour la circonstance par un industriel, vint prendre de bon matin les deux tentes (l'une pouvant abriter dix lits et l'autre six), ainsi qu'une grande partie du matériel, au local de la société des Dames de la Croix-Rouge. Plusieurs membres de la Société militaire sanitaire purent encore trouver place sur

ledit camion, tandis que les autres participants se rendaient sur l'emplacement désigné, soit en automobile, soit à bicyclette. Comme il fallait s'y attendre, le montage des deux tentes fut assez long, celles-ci étant déballées pour la première fois. Les tentes ayant été dressées et meublées de leur matériel, avec le gracieux concours de Mesdames Wartmann-Perrot, vice-présidente de la société des Dames de la Croix-Rouge, Ed. Lardy, secrétaire du Comité de la section genevoise, M<sup>me</sup> Stouvenel, directrice du home des infirmières, et d'une infirmière. M. Siegenthaler, président central de la Société militaire sanitaire suisse, rassembla son personnel et annonça qu'un accident (simulé), rencontre d'une voiture et d'une auto-